



Dossier n° PC 069 297 22 00025M02

Date de dépôt : 16/09/2024

Demandeur: KAUFMAN & BROAD PROMOTION 8

Pour : Modification d'un permis de construire

Adresse terrain : 22, Rue de Morze (parcelles AN 146, 147, 148 et 149)

CERTIFICAT D'ACCORD TACITE SUR UN PERMIS DE CONSTRUIRE
Délivré par le Maire au nom de la commune de Ternay

Le Maire de la commune de Ternay certifie que le permis de construire déposé le 16/09/2024 par **KAUFMAN & BROAD PROMOTION 8 représentée par Mr HYVERNAT Philip**, enregistré sous le numéro PC 069 297 22 0 0025M02, a fait l'objet d'une décision d'accord tacite depuis le 05/02/2025.

L'avis de dépôt prévu à l'article R.423-6 du code de l'urbanisme a été affiché en Mairie à la date du 19/09/2024 (date d'affichage en mairie).

Votre dossier a été transmis au préfet ou à son délégué dans les conditions définies aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du code général des collectivités territoriales à la date du 19/09/2024.

Certificat délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Ternay, le 10 février 2025

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué à l'Urbanisme,

Michel MAZET